ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP FCIP
VOS COMPÉTENCES
POUR DEMAIN

BÂTIMENT

BP - MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Modifiée le 20/10/2026

Contenus

- Etude et préparation d'un ouvrage
- Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise
- Réalisation d'ouvrages communs
- Réalisation d'ouvrages de conception complexe
- Mathématiques
- Sciences physique et chimiques
- Expression et connaissance du monde
- Langue vivante
- Mobilité (facultatif)

Objectifs

Le titulaire de la spécialité "Métiers du plâtre et de l'isolation" de brevet professionnel est un technicien dont les activités principales vont de la préparation du chantier à la réception des travaux en passant par le contrôle.

Il intervient dans la mise en oeuvre des produits dits "humides" (briques, carreaux de plâtre, plâtres) ou des produits "secs" (plaques, matériaux composites ayant une fonction acoustique, thermique ou de sécurité incendie).

De par la nature de ses activités, le titulaire de ce diplôme se situe à l'interface des autres corps de métiers (électricien, menuisier, peintre...). Il travaille principalement dans des entreprises artisanales, en construction, rénovation, restauration et réhabilitation de bâtiments.

Conditions spécifiques et prérequis

Résultats attendus

- BP - Métiers du plâtre et de l'isolation
- Diplôme Ministère de l'Education Nationale